



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

VILLE DE SAINT-MANDE VAL-DE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE DU 12 AVRIL 2022

Nombre de membres
du Conseil Municipal : 35
Membres en exercice : 35
Membres présents : 31
Membres représentés : 3
Membre absent : 1

OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DU CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX POUR LA SAISON SCOLAIRE 2022-2023

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, douze avril à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Julien WEIL, Maire, le six avril, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Julien WEIL, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Matthieu STENCEL, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG (arrivée au point n°2), M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, M. Patrick BEAUDOUIN (arrivé au point n° 2), Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES (arrivée au point n°1), M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, M. Cédric BACH, Mme Léna ETNER, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Geneviève TOUATI.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Séverine FAURE pouvoir donné à M. Julien WEIL.

M. Pierre LOULERGUE pouvoir donné à Mme Léna ETNER.

M. Roger DE LA SERVIÈRE pouvoir donné à Mme Anne-Françoise GABRIELLI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DEL N°18 : ACTUALISATION DES TARIFS DU CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX POUR LA SAISON SCOLAIRE 2022-2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 102 du Code Civil,

VU l'arrêt du Conseil d'Etat du 5 octobre 1984, n°47875,

VU la délibération du 24 juin 1986 portant création d'un conservatoire municipal de musique, danse, théâtre,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2021 portant actualisation des tarifs du conservatoire Robert Lamoureux,

VU les schémas d'orientations pédagogiques et d'organisations de l'enseignement initial du théâtre, de la musique et de la danse dans les établissements d'enseignement artistique,

CONSIDERANT la nécessité de respecter les terminologies des schémas d'orientations pédagogiques en cohérence avec le projet d'établissement,

CONSIDERANT la volonté de mettre à disposition des espaces de répétition aux musiciens amateurs ou professionnels Saint-Mandéens ajoutant ainsi de nouveaux tarifs,

CONSIDERANT le besoin de modifier les tarifs d'enseignement de la danse, par la suppression du tarif troisième cycle et par l'ajout d'un tarif parcours danse-ado et dans-adulte afin que ces tarifs s'adaptent à la fréquentation réelle du conservatoire,

CONSIDERANT que les différentes dénominations des tarifs d'enseignement du théâtre doivent être revues afin d'être plus adaptées et compréhensibles,

CONSIDERANT ainsi la nécessité d'actualiser les tarifs du conservatoire Robert Lamoureux,

VU l'avis favorable émis par la Commission Municipale Affaires culturelles et animation réunie le 24 mars 2022,

A P R E S E N A V O I R D E L I B E R E

A l'unanimité

APPROUVE l'actualisation des tarifs des enseignements du conservatoire Robert Lamoureux pour la saison scolaire 2022-2023, comme suit :

ENSEIGNEMENT MUSIQUE			
Niveaux	Cours Hebdomadaires	Tarifs	
		Saint-Mandé	Hors Commune
Eveil musical (de 5 à 7 ans, grande section à CP)	Eveil musical (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année) + Atelier de découverte instrumentale (2 ^{ème} année)	264 €	704 €
Apprentissage instrumental ou vocal (tarif mineurs, à partir de 7 ans)	Apprentissage d'une discipline instrumentale ou vocale. Suivant le cursus, le niveau et l'âge une pratique d'ensemble et/ou un cours de formation	352 €	704 €

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20220412-DEL-2022-18-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

	musicale/culture musicale lui sera adjoint.		
Apprentissage instrumental ou vocal (tarif adultes)	Cours instrumental ou vocal avec option pratique collective	364 €	704 €
Apprentissage instrumental ou vocal supplémentaire	Chaque apprentissage instrumental supplémentaire, sans réduction applicable	191 €	191 €
Ensemble instrumental seul Formation musicale seule	Chaque discipline	111 €	111 €
Location d'instrument	Pour les débutants uniquement, dans la limite du parc de location	43 €	43 €
Droit d'accès annuel aux salles de répétition	Pour les musiciens professionnels ou amateurs, hors les heures de cours et fermeture du conservatoire, si salle disponible, maximum deux heures par jour.	90 €	704 €
Droit d'accès trimestriel aux salles de répétition	Identique à droit d'accès annuel, par période de septembre à décembre, de janvier à mars, d'avril à juin	40 €	235 €

ENSEIGNEMENT DANSE			
Niveaux	Cours Hebdomadaires	Tarifs annuels	
		Saint-Mandé	Hors Commune
Eveil danse 1 et 2/ Initiation danse (5 à 7 ans, grande section à CE1)	Eveil et initiation chorégraphiques	243 €	704 €
Apprentissage en cycle 1 (dès 8ans/CE2)	Danse classique ou jazz	304 €	704 €
Apprentissage en cycle 2	Danse classique ou jazz	360 €	704 €
Parcours danse-ado	Barre au sol, atelier chorégraphique ou atelier jazz, cours technique	360 €	704 €
double cursus danse jazz et danse classique	Danse classique et jazz	191 € en plus de la première discipline	704 €

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20220412-DEL-2022-18-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

Parcours Danse-Adulte	Barre au sol + atelier chorégraphique ou atelier jazz	304 €	704 €
Barre au sol	Barre au sol	191 €	704 €
Atelier chorégraphique ou Atelier Jazz	Danse classique ou jazz	191 €	704 €
ENSEIGNEMENT THEATRE			
Niveaux	Cours Hebdomadaires	Prix forfaitaires annuels	
		Commune de Saint-Mandé	Hors Commune
Pépinière théâtrale	Jeux théâtraux	114 €	704 €
Découverte théâtrale 1 à 4	Ateliers d'initiation et d'éveil au théâtre	228 €	704 €
Prépa théâtre	Cours de théâtre	304 €	704 €
Formation adultes	Cours de théâtre adultes	352 €	704 €

DECIDE d'une réduction tarifaire comme suit :

- **Pour les familles de 2 personnes inscrites :**
-15% sur la cotisation la moins élevée des deux.
- **Pour les familles de 3 personnes inscrites et plus :**
- Plein tarif sur la plus élevée,
-30% sur la deuxième cotisation la plus élevée,
-15% à compter de la troisième cotisation.

PRECISE que ces tarifs entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2022.

DIT que les recettes seront recouvertes par le biais de la régie de recettes et inscrites au budget de l'exercice au chapitre 70 (produits des services du domaine et ventes diverses) - nature 7062 (redevances et droits des services à caractère culturel) - fonction 311 (enseignement artistique).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire
Julien WEIL

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20220412-DEL-2022-18-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

